

Séance du 29 novembre 2022

Délibération n° 2022/95

---

**OBJET : Approbation de la cartographie des processus comptables et plan d'action**

---

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 9,

Vu la circulaire DB/DGFiP du 24/08/2016 relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État,

Vu le rapport de présentation du Directeur Général

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Administration :

- APPROUVE la cartographie des processus comptables et le plan d'action 2023 de l'EPF de la Vendée.
- MANDATE le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique de cette cartographie.

Le Président du Conseil d'administration



Valentin JOSSE

Le

Reçu en Préfecture  
Préfecture de la Vendée  
DCPAT

29 NOV. 2022

COURRIER ARRIVÉ LE

